



SANTÉ, SOCIAL,
SERVICES AUX
PERSONNES



Contact : 05 55 12 31 31

Site(s) de formation

- Lycée S. Veil - **Brive-la-Gaillarde**
- Lycée Suzanne Valadon - **Limoges**
- Lycée Jean Jaurès - **Aubusson**

Certificateur : MINISTRE DU TRAVAIL DU
PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION

code RNCP : n°37715

Date de publication : 14/01/2025

Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles (ADVF)

PRÉSENTATION MÉTIER

Dans le respect du cadre de la prestation et des limites de ses fonctions, l'assistant de vie aux familles contribue au bien être de toute personne (enfant, famille, personne âgée, personne ou enfant en situation de handicap, personne en convalescence ou souffrant d'une maladie) ayant besoin d'aide pour les actes essentiels du quotidien de façon régulière ou ponctuelle.

OBJECTIFS

- Entretenir le logement et le linge d'un particulier avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.
- Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas.
- Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.
- Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et - dans ses projets.
- Définir avec le parent la cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

PUBLICS / PRE-REQUIS

- Tout public
- Savoir lire, écrire, compter

Un référent Handicap est à votre disposition pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation. Contactez le GRETA.





Titre Professionnel Assistant De Vie aux Familles (ADVF)

Durée

- 20 semaines en centre (687 heures)
- 7 semaines en entreprise (245 heures)

Validation / Modalités d'évaluation

- Titre professionnel Assistant de vie aux familles de niveau 3
- Possibilité de validation par certificats de compétences
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)

Modalités de formation

- Périodes d'alternance en entreprises
- Accompagnement personnalisé

Modalités de financement

- Financement individuel
- Contrat d'alternance
- Pro-A
- Projet de Transition Professionnel (PTP)
- Compte personnel de formation (CPF)
- Région Nouvelle Aquitaine
- Plan de développement des compétences

Tarif de référence*

- 10 305 € pour la validation totale
- Validation partielle, par module, nous consulter

*Retrouvez nos conditions générales de vente sur le site Internet

CONTENU

RNCP37715BC01 - Entretenir le logement et le linge d'un particulier

- Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier.
- Entretenir le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.
- Entretenir le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés.

RNCP37715BC02 - Accompagner la personne dans ses activités essentielles du quotidien et dans ses projets

- Etablir une relation professionnelle avec la personne et son entourage.
- Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.
- Aider la personne dans la réalisation de ses projets et à maintenir un lien social.
- Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer. Aider la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas. Adapter son intervention à la personne en situation de handicap.

RNCP37715BC03 - Assurer le relai du parent dans la garde de l'enfant à domicile

- Définir avec le parent le cadre de l'intervention auprès de l'enfant.
- Prévenir les risques et assurer la sécurité de l'enfant.
- Accompagner l'enfant dans ses apprentissages de base, dans sa socialisation et lors de ses activités.
- Mettre en œuvre les gestes et les techniques professionnels appropriés lors des levers et couchers, de la toilette, de l'habillage et des repas.

DEBOUCHES PROFESSIONNELS / POURSUITE D'ÉTUDES

Poursuite d'études : vers les diplômes d'aide-soignant, d'auxiliaire de puériculture et d'accompagnant éducatif et social.

Métiers accessibles : auxiliaire de vie , assistant de vie, assistant ménager, agent à domicile, garde d'enfant à domicile, garde à domicile.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- Avoir une prescription d'un conseiller emploi (France Travail, Mission Locale, PLIE, CAP Emploi, travailleurs sociaux des Conseils départementaux...)
- Alternance : après signature d'un contrat